



Chemin Vendéen vers Compostelle

Le Chemin Vendéen vers Compostelle s'étend sur 150 Kms, à travers le département de la Vendée, entre Cugand (*borne jacquaire*) et Maillé (*passerelle de Bazoin sur la Sèvre Niortaise*). Balisé par l'Association Vendéenne des Pèlerins de St Jacques, il constitue le segment Nord du chemin de l'Ouest (220 Kms), qui relie Clisson à St Jean d'Angély.

Pour des raisons de commodité, le présent topoguide couvre et documente l'ensemble du trajet de Clisson (*Loire-Atlantique : située 1 Km avant l'entrée en Vendée*) jusqu'à Saint Hilaire la Palud (*Deux Sèvres : située 9 Kms après la sortie de la Vendée*).

Afin d'éviter toute déconvenue de dernière minute, nous recommandons vivement à chaque pèlerin d'étudier et d'organiser sa progression et ses haltes en anticipant systématiquement sur les deux jours à venir. Il est, notamment, prudent (*et convenable*) d'interroger les points d'accueil sur leurs disponibilités effectives et sur les horaires d'ouvertures des commerces à l'entour, en appelant **au plus tard, l'avant-veille du jour d'arrivée projeté.**

Le présent topoguide a été établi avec toute l'attention requise : notre équipe de baliseurs parcourt très régulièrement l'itinéraire du Chemin Vendéen, avec le souci du détail. Cependant, une erreur, ou une approximation sont toujours possibles.

N'hésitez donc pas à nous faire part d'éventuelles difficultés que vous auriez pu rencontrer sur le terrain : dégradation inopinée du Chemin ou du balisage, modifications de l'environnement du Chemin (*dues à des intempéries, à des travaux routiers, etc...*), ...ou à nous témoigner de vos encouragements, en nous adressant vos messages par e-mail, à l'adresse suivante : vendeecompostelle@gmail.com .













Merci.



Bon Chemin à tou(te)s, et ...Ultime !

Important :

1. Le présent document constitue la mise à jour V01_b, à la date du 03 août 2021, du topoguide du Chemin Vendéen vers Compostelle.
2. Il demeure la propriété de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques.
3. Toute reproduction même partielle de ce document demeure soumise à l'accord préalable formel de cette association.
4. Toute utilisation commerciale quelle qu'elle soit en est interdite.
5. Ce texte peut être obtenu :
 - a. Soit sous forme téléchargeable (gratuitement) sur le site web : www.vendeecompostelle.org de cette association,
 - b. Soit sous forme imprimée, dans certains guides publiés (à prix coûtant) par l'Association Bretagne-Compostelle (voir le contenu de ces guides reliés et les conditions de leur obtention sur le site web de cette association : www.compostelle-bretagne.fr).
6. On pourra également télécharger gratuitement sur le site www.vendeecompostelle.org, deux compléments particulièrement utiles au présent topoguide :
 - a. La liste (mise à jour mensuellement) des points d'accueil professionnels sur le Chemin Vendéen vers Compostelle,
 - b. Les fichiers de points GPS (au standard GPX) du Chemin Vendéen vers Compostelle, mis à jour 3 août 2021.

Les étapes :

- Clisson  St Georges de Montaigu ----- 25,0 km 
- St Georges de Montaigu  Vendrennes ---- 29,8 km 
- Vendrennes  Chantonnay ----- 23,9 km 
- Chantonnay  St Laurent de la salle ----- 28,0km 
- St Laurent de la salle  St Michel le Cloucq 23,5 km 
- St Michel le Cloucq  Maillezais ----- 21,4 km 
- Maillezais  St Hilaire la Palud ----- 20,4 km 

	Cliquer sur cette coquille pour ouvrir la carte de l'étape
	Cliquer sur cette coquille pour se positionner sur l'étape dans le document



Information sur le balisage *du chemin Vendéen vers Compostelle*



Balisage léger directionnel normé (« coquille directionnelle »)

Avec autocollant ou peinture au pochoir

La pointe de la coquille indique la direction à suivre

Vers la gauche



Tout droit



Vers la droite



Mauvaise direction



de Clisson à St Georges de Montaigu



Trace GPS : [V1bClisson](#)

-00 km **Clisson** – En bas du château, *square Mathurin Crucy* au bord de la Sèvre Nantaise, près du pont prendre au sud-est entre le château et la rivière, rue *de la Montée de l'Éperon* (balisage GRP jaune et rouge). À la hauteur du jardin d'enfants, prendre l'allée entre les murettes, puis à gauche dans le *parc Henri IV*. Longer ensuite sur la droite la rive de la Sèvre Nantaise. Au « **moulin de Plessard** » (base de kayak) prendre un instant le goudron avant de poursuivre en bordure de rivière.



- **1,1 km** Borne jacquaire :
Entrée en Vendée
« **Ici commence le chemin vendéen vers Compostelle** ».

- **1,3 km** « **la Feuillée** »
traverser deux anciennes portes dans les murs.

À la patte d'oie, ne pas prendre le pont sur la rivière à gauche, continuez sur la droite, en montant direction **Montaigu**. Rapidement arriver au carrefour de « **Fouques** », à l'angle d'un bar, tourner à gauche. 70 m plus loin, faire de même pour une petite rue à gauche.

Au terme de cette rue poursuivre au-delà d'une chicane en bois (propriété privée et chemin piétonnier). En bas, traverser le ruisseau de la *Grenotière* et remonter un ancien chemin. Prendre à gauche, direction grotte de Lourdes. Ensuite, reprendre le goudron après une ancienne ferme (*La Grenotière*).

-**3,1 km** **Stop** : Prendre à droite la route sur 50 m avant de prendre à gauche un chemin agricole. Ensuite 350 m plus loin aller à droite à la bifurcation. Traverser la D 763 pour un chemin arboré en face. 200 m plus loin, suivre la route à gauche avant de prendre une piste à gauche, (environ 100 mètres avant le passage à niveau SNCF). Au bout, à 350 m, l'itinéraire va à droite et passe devant le gymnase de **Cugand** et contourne un lotissement par la droite. À la sortie du lotissement traverser à droite la voie ferrée et poursuivre tout droit sur la route sur 250 m jusqu'au ...

-**4,7 km** Croisement de « **La Palaise** » (abri bus). Prendre à gauche le chemin en laissant un premier embranchement à droite. A la bifurcation, 180 m plus loin, prendre cette fois-ci à droite un large sentier qui se transforme ensuite en chemin (parfois boueux). Après 800m, près de « **Lépinassère** », prendre d'abord à gauche, puis immédiatement à droite pour un chemin herbeux avant la maison. Il en rejoint un autre à suivre sur la droite. En bordure de bosquet, le sentier balisé part sur la gauche.

-**7,50 km** Traverser maintenant la **D 102** pour suivre un autre chemin (croix) en face, entre les arbres. Attention, 270 m plus loin ce chemin vire à droite dans un bosquet avant de naviguer entre les champs. À la croisée avec un autre chemin, à 400 m, poursuivre à gauche.

-**8,8 km** Après une passerelle en pierre, passer à droite sous la **voie ferrée** et suivre la route à gauche pour entrer dans « **la Croupillère** » ; y tourner à gauche, (pancarte Vendée vélo), sur une petite route ; à la bifurcation suivante à 400 m, continuer à gauche, (Vendée vélo direction **Montaigu**), en laissant la direction « **Le Racinet** » à droite.

-**11,3 km** Traverser la **D 77** pour le chemin agricole en face (vers **Saint-Hilaire** : balisage vélo). Plus d'1 km plus loin, au carrefour, prendre à droite, puis contourner, par la droite, la ferme de la « **Genétais** » et poursuivre sur le goudron. Dans un virage à droite, 200 m après la ferme, emprunter un chemin agricole à gauche (Vendée vélo direction **Montaigu**). L'itinéraire se poursuit tout droit, sur un peu moins d'un km, entre les champs. Suivre une petite route à droite sur 40 m avant de prendre à gauche un chemin agricole. Celui-ci vire à droite sous les arbres. Atteindre ...

-**14,9 km** Le lieu-dit « **Bois Noir** » ; y retrouver tout droit le goudron et environ 400 m plus loin, au carrefour, emprunter la piste à gauche. Traverser, à un peu plus de 400 m, la D 93. Observer un étang sur la droite. Au carrefour, continuer tout droit sur le bitume (direction **Montaigu**).

-**17,0 km** Après le lieu-dit « **La Brunelière** », traverser la route et poursuivre sur le chemin agricole en face (entre l'abri bus en bois et le transformateur électrique). À droite de la ferme de « **Riaillé** », passer la chicane en bois et suivre la D 137 (piste cyclable) à gauche vers **Montaigu**. Au rond-point (Carré de l'Europe) du centre-ville, suivre la rue Clemenceau (zone semi-piétonne). Au bout, tourner à droite sur la place de la Mairie ...

-**19,6 km** Mairie de **Montaigu**, construite sur les anciennes fortifications de la ville. Face à la mairie, passer à côté du portail *St Léonard*. Prendre un escalier à droite (qui ressemble à l'entrée d'un souterrain). En bas, au bord de la rivière, prendre la route (*Rue des Abreuvoirs*)

À gauche, puis passer le petit pont. Au stop face au cimetière, monter à droite (*Rue de l'Anglais*). Continuer tout droit, rue du Pont Neuf, pour enjamber la Maine sur un vieux pont en pierre. Plus loin, à un peu plus de 400 m, dans un virage, quitter la route pour un chemin en sens interdit à gauche (autorisé aux engins agricoles).

Croiser une piste cyclable et passer le tunnel sous la route (21,3 km). Continuer à suivre la petite route, puis carrefour à gauche pour atteindre la discothèque l'Albizia. Serrer à gauche en laissant un chemin à droite en sens interdit, pour s'engager dans un sentier à gauche qui contourne une maison et descend dans le vallon.

Traverser une passerelle en béton (poteaux électriques) et remonter. Passer à travers les maisons de la « **Levinière** » et continuer sur le chemin goudronné ; laisser un chemin à droite. Après un peu moins de 500m, quitter la route pour descendre à gauche et longer la rivière. Dépasser la station d'épuration. Reprendre ensuite la route et laisser à droite un village de vacances. (**Les Pinserons**).

Après 600 m, au carrefour suivant aller tout droit ; après le parking et un panneau d'entrée dans **St-Georges-de-Montaigu**, monter à gauche pour emprunter la passerelle sur la Petite Maine. Longer le terrain de sport et contourner les installations sportives et le terrain de tennis. À l'angle du cimetière, prendre à droite la *rue du Prieuré* pour accéder à la place *Raymond Dronneau* ; passer entre l'école et la mairie de ...

- **25,00 km St Georges de Montaigu.**



de St Georges de Montaigu à Vendrennes



Trace GPS : [V2bStGeorges](#)

-0 km St Georges de Montaigu

Traverser la D 137, en face, passage du Cheminet. Au bout à droite, suivre direction vélo « Les Herbiers ». Prendre rapidement la descente à gauche (sens interdit, sauf handicapé).

Laisser la maison de la rivière à gauche et poursuivre à droite sur le sentier en rive le long de la rivière. Plus tard, monter un escalier renforcé en rondins, puis contourner un lotissement en bordure des arbres et derrière les maisons. Un bout de chemin prolonge ce contournement. Croiser une petite route pour un chemin en face, fermé par une chicane. En bas, longer à nouveau la Grande Maine sur la droite.

-1,9 km Traverser la passerelle sur la Grande Maine pour remonter un chemin en face et prendre le suivant à droite. En montant, et dans le virage, quitter ce chemin pour un autre plus petit, tout droit entre deux clôtures. Près de la rivière, virer à droite pour traverser une passerelle. Puis aller à gauche et dépasser un ancien moulin (**Moulin Neuf**) pour remonter le chemin d'accès. En haut, prendre la route à droite, puis tout de suite à gauche (panneau circuit cyclable).

Plus loin, à 800 m après un virage à droite, à la bifurcation, aller à gauche, atteindre :

-4,6 km La Roche-Pépin. Après la première maison, prendre à gauche deux fois et traverser le hameau. Passer devant la chapelle (la chapelle de la Roche Pépin a été restaurée par les gens du hameau. Pour une visite, la clef est disponible chez l'habitant.). Au carrefour suivant, (panneau Vendée vélo). Rester sur la route. Dans un virage, prendre un chemin tout droit et 120 m plus loin virer à gauche. Tourner à gauche près d'un portillon ; descendre un chemin, en bas, après 250 m, virer franchement à droite le long de la rivière. Monter le chemin à droite (gué à gauche). En haut, prendre la route à gauche et au carrefour, 130 m plus loin, aller à gauche pour traverser le village de « **La Dragonnière** ». Poursuivre longuement sur la route. Laisser « **l'Établière** » à droite. Après un peu plus d'1 km, au stop, prendre la D 62 à gauche et traverser le pont. Entrer dans le village du ...



- **9 km** Pont Léger. Dans le virage à gauche, en haut, virer à droite dans une rue se transformant en chemin. Après un pont, continuer le long de la **Grande Maine**. Après le « **Moulin de Fanson** », le chemin se rétrécit.

- **10,4 km Carrefour** de routes ; continuer en face en direction du barrage. 600 m plus loin, juste avant un petit parking, descendre à droite vers le « **Lac de la Bultière** ». Virer à gauche pour longer le plan d'eau pour ensuite le contourner en passant d'abord, 1,8 km plus loin, à droite sur une petite digue. Poursuivre à droite puis continuer tout de suite vers la gauche le long de la retenue.

- **13,7 km** Traverser le « **pont de Preuilly** » à droite. De l'autre côté du pont-digue, l'itinéraire tourne à gauche et suit le « **circuit de la Tébline** » en rive gauche.

- **15,7 km** Un peu avant le **pont de la D 6**, aller à droite pour la traverser et poursuivre sur un sentier de l'autre côté, en contrebas de la route. À la pancarte « **circuit de Tébline** », ne pas prendre le chemin de droite mais monter tout droit. Au grand chemin en haut, tourner à droite.

- **16,2 km** Emprunter une **petite route** à gauche pour un long moment en laissant tous les embranchements de chaque côté. Au carrefour après le château d'eau, tourner sur la route à droite en laissant la direction de la « **Fretièrre** » plus à droite. Continuer tout droit sur la route et passer la « **Grande et la Petite Boucherie** ». 850 m plus loin, à un carrefour, tourner à gauche en laissant la direction de la « **Grande Roussière** » à droite. Ensuite, ignorer les embranchements de chaque côté.
Longer la D **37** vers la gauche.

- **22,2 km** Au stop prendre à droite pour passer sous la nationale. Au rond-point, aller tout droit par la rue *des Mauges* vers le centre-ville jusqu'au carrefour après la poste. Virer à gauche (*rue Nationale*) jusqu'aux feux tricolores. La mairie est à droite, *rue des Tilleuls*. ...

- **23,5 km Saint-Fulgent**

Saint-Fulgent – Mairie : prendre la D 11 direction des **Herbiers** (rue du Prieuré) en passant à droite de l'église. Après 250 m, à un petit rond-point, aller à droite en direction de **Vendrennes** et franchir ainsi, à 850 m, la D 137. 200 m plus loin, à un carrefour avec une grande croix, poursuivre tout droit sur la route de **Vendrennes**. Ignorer les embranchements de chaque côté. Enjamber l'autoroute. Plus loin laisser la direction de « **La Simonière** » à droite et passer un pont. Traverser tout droit le hameau de « **La Gatolière** ». Après le lieu-dit « **Le Vendrenneau** », emprunter à gauche un chemin privé (avant bâtiment d'élevage). 300 m plus loin tourner à droite pour longer le parc du ...

- **27,8 km Château de la Noue**. Poursuivre sur le goudron à droite ; au carrefour 300 m plus loin continuer à droite. Stop avec la D 53 à 450 m ; aller à droite vers **Vendrennes**, mais 150 m plus loin tourner à gauche sur un chemin de randonnée. Traverser une passerelle sur un ruisseau et rejoindre la D 160.

- **29,8 km Vendrennes** (borne avec distance et clou au bord du chemin à Vendrennes, et banc du pèlerin).



de Vendrennes à Chantonnay



Trace GPS : V3bVendrennes

-0 km Vendrennes Traverser la D 160 (briocherie et toilettes en face). Continuer à gauche sur 130 m en longeant la D 160 avant de tourner à droite *rue de la Motte*. **1,2 km** Au carrefour tout droit. Passer levirage de « **La Verrie** » et, 200 m après, à l'angle du bois, prendre à gauche un chemin de terre sur 70m. Entrer dans la forêt à droite et suivre une piste forestière. Assez vite (120 m) une bifurcation se présente : aller à droite, Ensuite, aux deux prochains carrefours, aller tout droit ; au troisième, continuer à droite. Un lac fait son apparition à droite. Après 450 m ...

-3,4 km emprunter une piste plus large à droite qui longe « L'étang du Cellier ». Laisser ensuite un chemin privé à gauche pour continuer sur la piste qui longe l'ancien mur clôture du parc du ...

-4,9 km Château de Soubise. 300 m plus loin tourner à droite (Croix de pierre). Continuer tout droit jusqu'au lieu-dit « **La Bonnière** ». Au stop, tourner à gauche, puis première route à droite (statue de la vierge).

-8,5 km Au stop, avant les maisons du lieu-dit « **La Bobinière** », tourner à gauche. Laisser à droite la direction du cimetière « **Delapouespe** », pour traverser plus loin le hameau de « **Vaisne** », à 350 m. Passer le pont sur le ruisseau de « **La Guinemier** » vers **Mouchamps** (panneau). Passer le hameau de « **La Grange Gallut** », poursuivre la route.



-10,8 km Au stop à droite : entrée de **Mouchamps**,




(*Clou et banc du pèlerin*). *Tous commerces, DAB.* Passer devant l'école. Au stop, tourner à droite rue *du commandant Guilbaud*. Au rond-point, tout droit D 48 direction **Ste Cécile**. Après la sortie du bourg, tourner à gauche vers « **L'Essaudière** ». Passer sous un pont, laisser « **L'Essaudière** » sur la gauche, puis passer le « **Viaduc de Courgeon** » qui enjambe le Petit Lay.

-14,7 km Au premier carrefour du hameau de « **La Tranchais** », continuer tout droit la route en sens interdit, puis tourner à droite. Virer à gauche, 50 m plus loin, pour continuer sur la route ; laisser à droite, le chemin vers l'aire de repos Petit Lay. 850 m plus loin, franchir le pont sur le ruisseau de **La Filée**.

-16,2 km Après 400 m, au carrefour de « **la Sauzaie** », aller à droite et entrer dans **Saint-Vincent-Sterlanges**. Au stop, D 137 à gauche.

Prendre à gauche D39. direction **St Germain de Prinçay**.

Juste avant le panneau « **sortie** » du bourg, prendre le chemin à droite (la Vendée en vélo : direction **Chantonnay**). Suivre cet itinéraire Vendée à vélo (ancienne voie ferrée).

-20,0 km Laisser Vendée vélo partir à gauche et continuer tout droit sur l'ancienne voie ferrée. Traverser la grande route D137,  aller tout droit.

-23,0 km Aire d'accueil des gens du voyage sur la droite. Quitter l'ancienne voie ferrée et prendre la route sur la droite. Au stop à droite, passer sous le pont. Panneau entrée « **Chantonnay** ». Au rond-point, prendre à droite la *rue Monseigneur Batiot*.

À 150 m, tourner sur un petit chemin à gauche, dans la zone commerciale (avant magasin Noz).

- 23,9 km Chantonnay, *tous commerces, DAB (Distributeur Automatique de billets).*

De Chantonnay à St Laurent de la salle

Trace GPS : [V4cChantonnay](#)

-0 km prendre la coulée verte de « **La Mozée** ». (Parcours détente et sportif)

Tourner à droite et passer la passerelle en bois pour sortir de la coulée verte, par *l'impasse du pont d'Arcole*.

Au stop à gauche, rue Rochereau, puis traverser pour emprunter la *rue de l'épine* (panneau sens interdit sauf riverain).

100m à droite, piste bétonnée au bord du ruisseau. Traverser une route puis emprunter la petite passerelle en bois. Puis prendre tout de suite le chemin à gauche le long du ruisseau, traverser la route et continuer le long du ruisseau.

Au « **centre des 4 vents** », prendre en face la rue de la plaine.

-0,8 km En face de la gendarmerie, à droite prendre la *rue Arc en Ciel*. Au stop devant le cimetière, prendre à gauche *rue de la Charlère*... on quitte **Chantonnay**.

-3,1 km Passer sous le petit pont routier et prendre ensuite la première rue à gauche puis le premier chemin à droite, qui se faufile à travers champs.

-4,3 km Carrefour de chemins tourner à droite puis traverser une petite route. Traverser la D49bis puis aussitôt la ligne SNCF et continuer tout droit.

-6,6 km « **Les Gabardières** ». Traverser ce hameau en serrant 3 fois à gauche. 150 m plus loin, face à un étang à un carrefour en T, prendre à droite sur 400 m et traverser la D31 en direction de « **Vildé** » ; traverser le village et continuer tout droit en oubliant les rues à droite et à gauche. Après 1,5 km, prendre un chemin herbeux à gauche en descente. Traverser 2 passerelles sur le Lay, suivre le long de la rivière en quittant celle-ci, prendre à droite. Remonter en quittant le GR, quand on retrouve celui-ci, prendre à gauche, laisser à droite un élevage avicole, puis à gauche le hameau de « **La Roussière** ». En arrivant à proximité de La Châtaigneraie-aux-Côteaux, prendre une petite route à droite en direction du château d'eau.

-10,7 km **La Châtaigneraie-aux-Coteaux**. Le traverser par la *rue des commerçants*. Au stop au carrefour avec une croix et un château d'eau : virer à gauche dans la *rue des Oliveaux* et laisser dans la courbe la *rue des Cyprès*, à gauche. Au stop à 250 m, traverser la D 106 et aller en face en direction de « **La Barre** ». 200 m plus loin, laisser la première route à droite.

-13,5 km, aux maisons de « **la Barre de La Jaudonnière** », prendre à droite (balisage rouge et blanc du GR 364). Après un peu plus de 150 m, virer franchement à gauche. Ensuite, à 350 m, tourner à droite et, un peu moins de 400 m plus loin, emprunter une voie, à droite. Après la ferme de « **La Lènerie** », tourner à gauche. Après avoir rapidement serré à droite, au carrefour en T suivant, à 350 m, aller à droite au stop. Dans le vallon (étangs) prendre à gauche, direction « **La Manjourie** ». La laisser sur la droite et continuer tout droit. Puis emprunter le chemin à droite (à l'orée du bois).

-15,9 km Retrouver la **D43** à suivre à droite sur environ 500m. Prendre un chemin à gauche dans la « **forêt des Grands Bois** » (interdit au 4x4 et motos). Bien suivre les balises du GR 364 (blanc et rouge).



Croiser un autre chemin à 500 m. Plus loin à 350 m, profiter du pont des Pierres joliment construit par une association de randonneurs. À la bifurcation 70 m après, aller à gauche. Traverser la D 10, et replonger dans la forêt par

-18,2 km « l'aire de pique-nique des 5 chênes » (table d'orientation).

Plus loin, à votre gauche, embrassez-vous au pied du « **hêtre des amoureux** » ...

-19,3km Poursuivre tout droit sur un **chemin gris (balisage Vendée vélo)**, puis sur le goudron. À la sortie de la forêt, prendre un chemin à gauche. Ce chemin carrossable aboutit à un verger clôturé. Poursuivre de nouveau tout droit en forêt sur un chemin pouvant être boueux par temps de pluie. Puis ce chemin s'élargit aussi. Croisement au niveau d'une baraque en tôle : tourner à droite sur une piste plus carrossable. Après un peu plus de 500 m ...

-21,5 km tout droit... traverser la **D 112** et poursuivre la route en face. (Si vous voulez aller à **La Caillère** pour ravitaillement, prendre la route à gauche).

-23,7 km « la Barre de St Laurent »

Emprunter la route à gauche, en descente, mais 300 m plus loin, dans un virage, reprendre un chemin à droite. Un peu moins de 500 m plus tard, un autre chemin est à suivre à gauche, sur 500m, jusqu'à « **Bellevue** » et la D8 ...

-25,9 km Prendre la D 8 à droite sur un peu plus de 100 m avant de tourner à gauche en direction de « **Le Chussereau** ». 250 m plus bas, aller légèrement à droite toujours vers « **Le Chussereau** ». Passer les maisons et, dans le virage, suivre sur 1,8km la piste à droite (étangs à gauche) pour retrouver le goudron à la hauteur du « **château du Plessis le Franc** » (joli pigeonnier à droite).

Et 200m après, vous arrivez à la D 63.

-28 km – ...Tourner à droite pour continuer le chemin de saint Jacques.

(Ou tourner à gauche si vous voulez aller dans le bourg **de St Laurent de la salle**).



St Laurent de la salle-St Michel le Cloucq

Trace GPS : [V5cStLaurent](#)

-0 km Au premier virage, prendre à gauche toute, sur le chemin gravillonné

-0,7 km au goudron, tourner à gauche... au carrefour à gauche puis au stop à droite sur la route. À 100 mètres, prendre le premier chemin à gauche... Ensuite ignorer les embranchements à droite à gauche.

-3 km Au balisage autocollant collé sur une vieille casserole retournée sur une buse verticale, tourner à droite. Traverser une route (pont interdit aux plus de 10 t à laisser sur votre droite).

Passer « **Moulin Pigeon** » (belle maison et étang), puis 100m après, tourner à droite.

-5 km Au premier carrefour du hameau « **Le Défend** », tournez à droite. Ce chemin goudronné vire immédiatement vers la gauche. À l'intersection, prendre la D 23 à droite sur 200 m avant de partir à gauche sur un petit chemin. Rapidement, retrouver une route à suivre à gauche en ignorant le GR qui file en face dans le bois.

-6,2 km Oublier la route à gauche en filant tout droit.

-6,5 km Carrefour en T : aller à gauche. Au carrefour suivant avec un stop, poursuivre à droite. Un instant, cette route côtoie un étang. Prendre à droite un large chemin en légère montée (300m avant le stop) pour arriver à « **Brébaudet** ». Prendre tout de suite la route à droite. Château visible à gauche en poursuivant jusqu'au stop à l'entrée du village de...

-10,1 km Bourseguin ; au carrefour, prendre le passage légèrement à gauche entre 2 maisons « **Chemin des écoliers** ». Au bout, tourner à droite « **rue du centre** », 100 m plus loin, tourner à droite avant le Stop, « **rue de l'Ormeau** », tourner à gauche « **Venelle de la Combe** », puis faire encore 50 m et tourner à droite « **rue de la Combe** ». À 900m au Stop aller tout droit.

À 200 m au Stop (face au cimetière), tourner à droite et se diriger vers **Bourneau**.

-11,6 km Bourneau. Aller vers l'église et, aussitôt celle-ci, tourner à gauche en la longeant et prendre la coulée verte, la continuer jusqu'à la D99 direction **Mervent**. Après l'étang, à la statue du « **Père de Montfort** », prendre la route qui monte à gauche.

-13,10 km Entrée dans **Fourchaud**

Au stop, prendre la grande rue (**rue de la gare**) sur la gauche et 150m après prendre à droite la **route des minières**. Entrée dans la forêt par « **la route forestière de Fourchaud** ».

-15,2 km À la cabane en bois, « **rond-point des Minières** », prendre à droite « **l'allée forestière du Puy Brunet** », traverser la D99 (abri en bois) pour suivre en face « **l'allée du Palleneau** ».

-17,8 km Rond-point de Saint-Luc. L'itinéraire part en face, passe devant l'abri et s'enfonce dans la forêt (balisage rouge et jaune). Près de la route, aller à droite sur la piste fermée par une barrière. Au terme de cette piste, aller en face pour rejoindre une grande allée que vous suivez sur la gauche.

Virages et grande descente... Arriver au bord de la rivière*, tourner à gauche et suivre le long de la rivière, descendre à droite pour traverser **la Vendée - 20 km** sur la passerelle de « **Sauvaget** ». Prendre à droite, sitôt la passerelle. Le sentier suit un instant le vallon avant de remonter franchement à gauche. Il se poursuit par un chemin herbeux.

-21,3 km Au-dessus du village de **l'Orbrie**, prendre une petite route à gauche et continuer ensuite tout droit à un carrefour à 350 m. Plus loin à 300 m, reprendre un chemin à droite, puis laisser un embranchement à droite. Le chemin passe en crête, puis descend et remonte tout droit.

-22,6 km Suivre une route à gauche sur 100 m avant de virer à droite sur un chemin de terre. Au carrefour avec un autre chemin à 500 m, aller à gauche. 200 m après, tourner cette fois-ci à droite sur une piste cyclable (600 m) pour rejoindre la D 104. La prendre sur la gauche vers ...

-23,5 km l'église de **Saint-Michel-le-Cloucq**

* Ici démarre sur votre droite, la Voie de Vendée (non balisée) : à 6 kms, se trouve Fontenay le Comte, d'où l'on peut atteindre La Rochelle et la voie du Littoral en 2 journées de marche. Pour obtenir le topo guide (pas à pas) de cette voie, ainsi que la liste des points d'accueil, s'adresser à l'Association Vendéenne des Pèlerins de St Jacques : vendecompostelle@gmail.com

De St Michel le Cloucq à Maillezais

Trace GPS : [V6bStMichel](#)

-0 km église de **Saint-Michel-le-Cloucq**.

Face à la porte de l'église, prendre le passage entre les maisons et, au bout, descendre la rue de la Maisonneuve à gauche. 200 m plus bas, monter à gauche la rue du Pavé pour s'engager dans le premier passage à droite. Prendre ensuite la route à gauche, puis, avant la mairie, tourner à droite pour emprunter le chemin des Moulins qui file sur la crête (vue sur Fontenay-le-Comte).

Sur la butte, tourner à droite puis prendre la route à gauche au premier carrefour.

-2,2 km Au stop, traverser la route tout droit, puis 100 mètres plus loin, au carrefour prendre à gauche. Continuer tout droit jusqu'à « **la Meilleraie** ».

Au stop, prendre à gauche ; puis au calvaire emprunter la route à droite pour, atteindre ...

-3,9 km Le carrefour de « **Beau Soleil** ». Suivre la D 745 à gauche en direction de **Parthenay** et 300 m plus loin partir à droite sur un chemin goudronné à travers champs : tout droit sur 1,6 km.

-5,9 km Laisser le goudron pour tourner à droite sur un chemin herbeux, avant d'emprunter une route tout droit en passant sous une ligne électrique. 800 m plus loin, à la bifurcation avec une grande croix, continuer à droite (*rue de la Croix*) (ancien moulin à vent à droite dans le champ). Au stop, à l'entrée du bourg de ...

8,0 km Xanton-Chassenon. Aller d'abord à gauche avant de prendre à droite en direction de **Nieul-sur-l'Autise**. Rapidement prendre à gauche le *chemin du Bois Gazeau*. Après la ferme, l'itinéraire continue sur le chemin de terre, vire vers la droite et poursuit tout droit dans le vallon de l'**Autise**. Il atteint, après 1,4 km la **D104** à suivre à gauche, puis traverser les 2 ponts sur L'**Autise**.

-10,2 km À l'entrée du lieu-dit « **Denant** », continuer la D104 tout droit sur 2,3 km jusqu'à l'église et l'abbaye de ...

-12,6 km Nieul-sur-l'Autise.

Laisser l'église et l'abbaye à gauche et continuer la *rue Pierre Brisson*.

Prendre la petite place à droite (après l'auberge du cloître). Devant le portail du « **Centre d'accueil du Vignaud** », prendre à gauche la *rue du moulin*.

Plus loin à 150 m, traverser le canal du moulin, puis les deux passerelles sur l'**Autise**. Juste après, suivre la voie gravillonnée à droite pour remonter jusqu'à la route. La suivre à gauche sur 100 mètres et prendre la *rue des Vignes* à droite. Au stop prendre à droite, puis continuer tout droit.

Ignorer les embranchements, croiser une voie ferrée désaffectée après 600 m. Avant le stop, tourner à gauche.

Traverser prudemment la D148 (**Attention à la circulation !**) et filer tout droit à travers la campagne.



-15,3 km Passer ainsi au-dessus de l'autoroute, traverser le hameau de « **Mauvais** » et filer toujours tout droit jusqu'à la **D15** et le village de ...

-18,7 km ... la **Porte de l'Île** à traverser par la gauche.

À la sortie, au bout de 550 m, prendre à droite le *chemin du Courceau* sur 900 m jusqu'à l'intersection Stop) avec la D 23. Aller à gauche pour rejoindre le centre bourg.

Y prendre la rue des Halles pour rejoindre l'abbaye de

-21,4 km Maillezais, *commerces, DAB.*



Abbaye de Maillezais

de Maillezais à St Hilaire la Palud

Trace GPS : V7cMaillezais

-0 km Abbaye de Maillezais

Continuer longuement (1,3 km) sur la D 68. Après une série de ponts, emprunter à gauche un chemin fermé à la circulation en bordure d'un canal (panneau "Sentier cyclable de la Vendée").

Suivre toujours tout droit sur la piste cyclable jusqu'à

-5,7 km « l'aqueduc de Maillé ». Le traverser et prendre le chemin à droite, le long du canal qui rejoint le bourg de **Maillé**.

Prendre la route goudronnée devant le cimetière puis prendre à droite pour passer devant ...

-6,8 km L'église de **Maillé**. (*Porche Ouest du 12^{ème} Monument historique*) Boulangerie, Bar. Poursuivre dans la rue principale (*Grande Rue*). Au port (**clou et banc du pèlerin**), passer le pont et tourner tout de suite à gauche pour suivre le *canal de Bourneau*. Croiser une petite route, puis une seconde : il s'agit de la D15. À votre gauche, le pont de la **Pichonnière**.



- 8,6 Km Pont de la Pichonnière : Traverser la D15, et continuer à suivre le canal de Bourneau sur 1200 m environ, jusqu'à une allée cavalière qui s'ouvre sur la droite.

9,7 Km Allée cavalière (1) Emprunter celle-ci. Au bout de 300 mètres, elle se divise en deux : on peut suivre l'une ou l'autre mais il est préférable, par temps de pluie, de prendre la branche de gauche, en général moins détrempeée. Au bout de 900 mètres, on atteint la Sèvre Niortaise.

-10,4 Km Sèvre Niortaise

Tourner à droite et prendre la petite route goudronnée qui longe le fleuve. La suivre pendant 1 Km jusqu'à **Bazoin**.

- 11,6 Km Bazoin, Empruntez à gauche un pont routier (*basculant*), entre 2 petites écluses, et aussitôt prendre à droite pour rejoindre une passerelle piétonne qui permet d'enjamber la Sèvre Niortaise. (*Vous quittez la Vendée*) **(2)**. Prendre, sur votre gauche, l'allée gazonnée qui conduit au goudron (En face de vous, le Restaurant « *Les étangs de Julie-Prix modérés* »). Au goudron, tourner à droite et rejoindre le **canal du Mignon**, au bout de 150 mètres environ.



Tourner sur votre gauche et suivre cette rive du canal, interdite à la circulation.

-13,6 km Traverser le Pont sur le **canal de la Grande Rigole** ; continuer en bordure du canal du Mignon. Plus loin, le goudron remplace le gravier. Passer le

-16,4 km « Camping de Lidon ». Laisser ensuite une voie sans issue et la base de kayak.

-17,2 km Au lieu-dit « **Vina** » le chemin quitte le **canal du Mignon** et file à gauche vers « **la Roche** ». Dans le village, au bout de la *route de Rincasalle*, prendre à droite la longue rue du pied blanc qui bifurque ensuite vers la gauche.

Au carrefour, à la statue, tourner à gauche et rejoindre l'église de ...

-20,4 km Saint-Hilaire-la-Palud

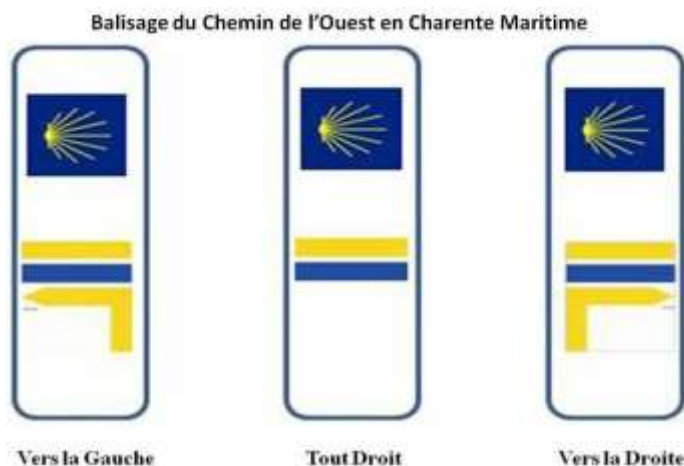
(1) Il arrive, lors de la saison humide, ou par temps de forte pluie, que cette allée cavalière soit **inondée**. Il est alors fortement recommandé de rebrousser chemin jusqu'à la **DI5** et de la suivre vers le Sud sur 1.2 Km jusqu' aux ponts pour traverser « **La croix de Marys** » qui enjambent la Sèvre Niortaise. Juste avant le 1er de ces 2 ponts, tourner à gauche et prendre le chemin de Bazouin, une petite route goudronnée en bordure de l' eau sur 1000m. On rejoint le chemin balisé au niveau du pont routier (basculant), entre 2 petites écluses grises : emprunter ce pont, puis rejoindre la passerelle piétonne qui enjambe la Sèvre Niortaise. **Vous quittez la Vendée (2)**

(2) Important :

a) En franchissant la passerelle de Bazouin, vous quittez le département de la Vendée, et vous pénétrez dans celui de la Charente Maritime, qui utilise un balisage Jacquaire légèrement différent (voir ci-contre).

b) Balisage du Chemin de l'Ouest dans les Deux-Sèvres (communes de St Hilaire-la Palud et Mauzé sur le Mignon) :

Balisage identique à celui de la Vendée



Chemin Vendéen vers Compostelle

Pour toute question ou pour tout commentaire, merci de contacter :

Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques
 26 rue Pasteur
 85460 L'Aiguillon Sur Mer
 Téléphone : 33(0)6 22 48 65 00.

Courriel : vendeecompostelle@gmail.com
 Site web : www.vendeecompostelle.org

Bon Chemin à tou(te)s, et ! **Ultréïa!"**

